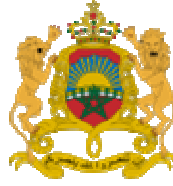


## Royaume du Maroc

Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de  
l'Environnement  
Département de l'Energie et des Mines



## المملكة المغربية

وزارة الطاقة و المعادن و الماء  
و البيئة  
قطاع الطاقة و المعادن

Direction de l'Observation et de la Programmation

مديرية الرصد والبرمجة

### **NOTE DE VEILLE DU SECTEUR ENERGETIQUE (Informations du 09 février 2010)**

## RAFFINAGE

### Le raffinage, souci des pétroliers

(src :LesEchos)

Alors que les pétroliers continuent à afficher des bénéfices, ils sont de plus en plus nombreux à vouloir céder une partie de leurs activités européennes. Raffineries en amont et stations services en aval sont menacées, avec à la clé des milliers d'emplois. Pourquoi ? Le point en quatre questions-clés.

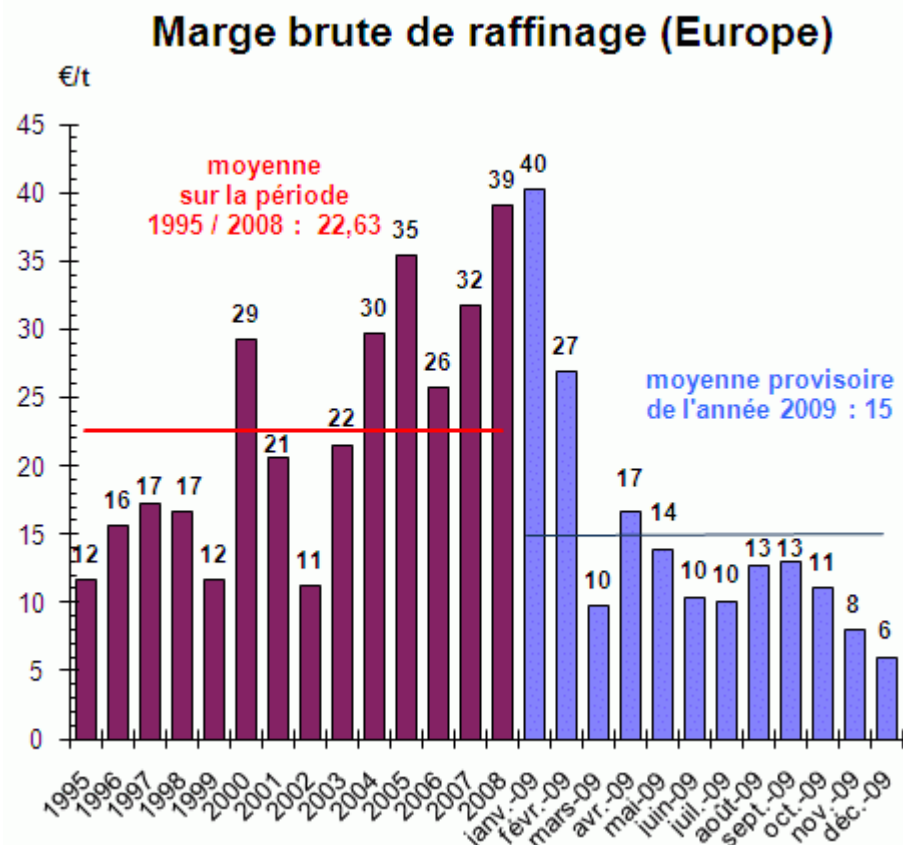
### **Raffinage : où en sont les pétroliers ?**



**Un déséquilibre entre l'offre et la demande.** Alors qu'en 2008, les capacités de production et la demande de produits pétroliers raffinés étaient à peu près à l'équilibre, en 2009 une brusque chute de la demande liée à la crise, combinée à

l'ouverture de nouveaux sites de raffinage au Moyen Orient, a considérablement aggravé les surcapacités qui minaient déjà le secteur.

D'un excédent de 2 millions de barils jours en 2008, on est passé brutalement à 7 millions de barils jours en 2009, estime l'Union française des industries pétrolières (Ufip). Or, selon cette dernière, cet excédent ne devrait pas se résorber avant au moins 2014-2015. Un délai difficilement acceptable pour des pétroliers qui, comparés à d'autres industriels lourdement affectés par la crise, tirent pourtant bien leur épingle du jeu.

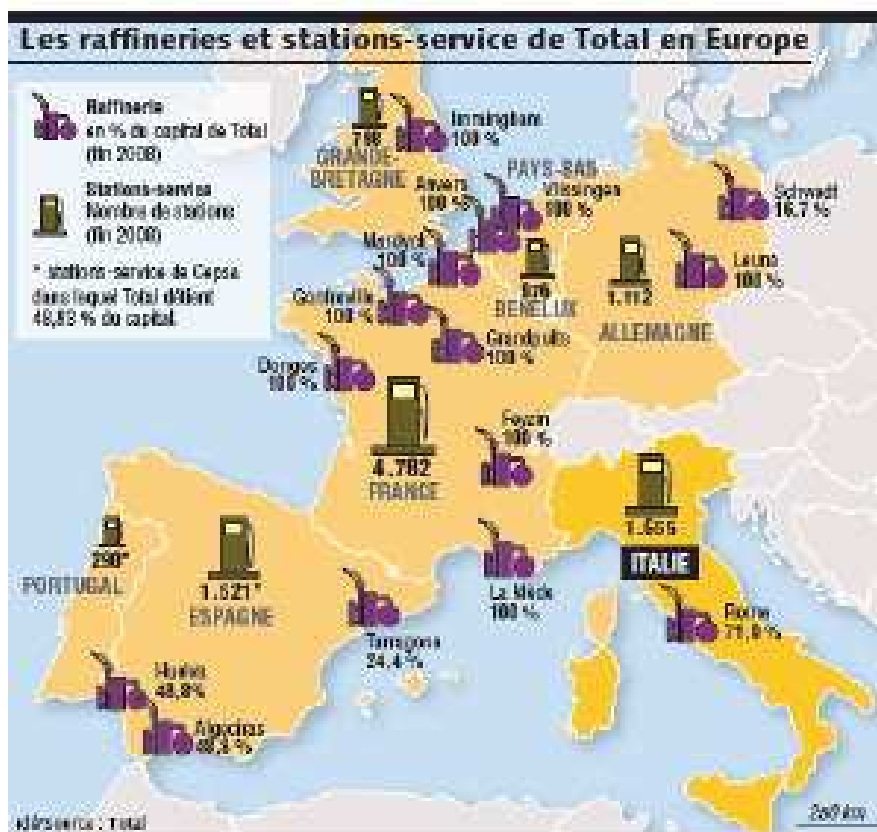


**Des marges en baisse.** Conséquence de ce déséquilibre : les marges des raffineurs européens se sont détériorées, pesant sur les résultats des groupes pétroliers. Sur le seul quatrième trimestre 2009, la division raffinage de Shell, deuxième groupe pétrolier européen en termes de capitalisation boursière, a ainsi perdu 1,76 milliard de dollars et enregistré sa marge la plus faible depuis près de 15 ans, contribuant ainsi à faire chuter le bénéfice du groupe sur la période de 75% sur un an, à 1,18 milliard de dollars (850 millions d'euros). En fin d'année, Total, lui, perdait environ 100 millions d'euros par mois dans le raffinage en Europe. Cette détérioration des marges menace de perdurer. Notamment en France. Si l'hiver un tout petit peu plus rigoureux dans l'Hexagone peut laisser augurer d'une toute petite amélioration en janvier, les marges de raffinage devraient rester à un niveau "déprimé" pour le restant de 2010, a averti l'Ufip.

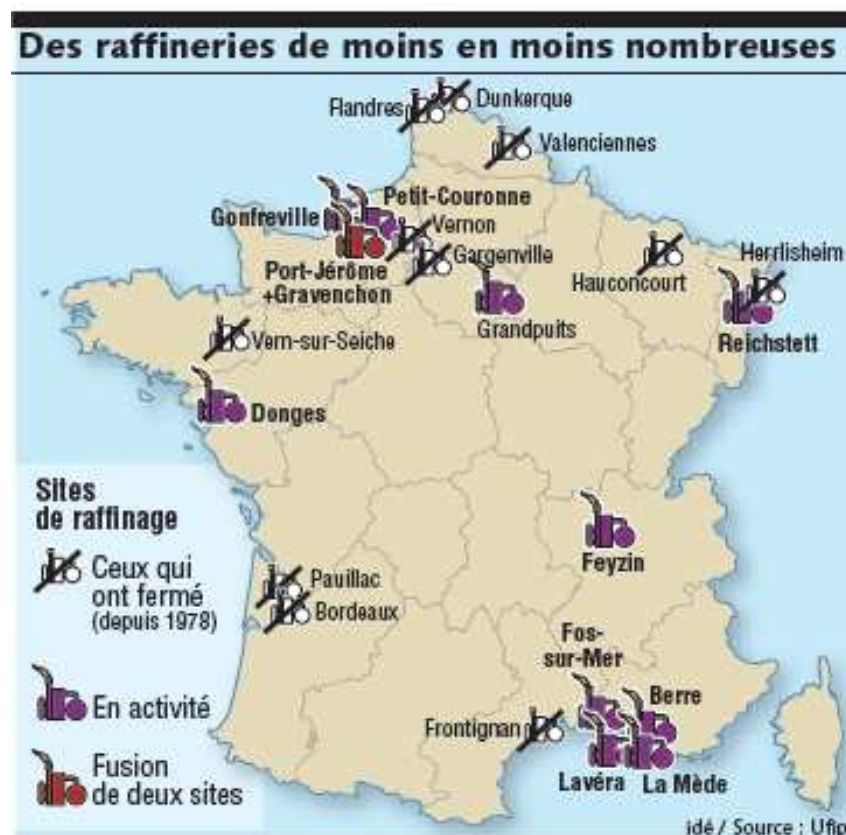
## Vendre ou fermer, quelles solutions pour lutter contre les surcapacités ?



**Des surcapacités à éliminer.** Premier raffineur européen avec 11 sites en Europe de l'Ouest, Total évalue les surcapacités mondiales à environ 9 millions de barils par jour, soit 10% de la capacité installée. Pour le cabinet américain Purvin & Gertz, une capacité de production d'au moins 1 million de barils par jour doit être supprimée dans le seul bassin Atlantique, soit l'équivalent de 6 ou 7 raffineries européennes de taille moyenne. La solution pour les industriels ? Les éliminer en vendant ou en fermant des sites.



**Une quinzaine de fermeture en Europe ?** Sur les 114 raffineries européennes, une quinzaine de raffineries devraient être fermées pour rétablir l'équilibre offre-demande, estime l'Ufip. Mais fermer un site coûte très cher (en dépollution des sols, plans sociaux...). Certains préfèrent donc vendre. Après avoir mis en vente trois raffineries en Europe (Heide et Harburg en Allemagne, Stanlow en Grande-Bretagne) et annoncé la fermeture prochaine de son unité de Montréal, au Canada, Shell vient d'indiquer qu'il envisageait de céder ou de fermer 15% de son portefeuille raffinage. ENI veut céder ses installations de Livourne, le chimiste Ineos sa raffinerie de Grangemouth en Ecosse, et Petroplus les sites d'Anvers (Belgique) et de Teesside (Grande-Bretagne). Une liste à laquelle pourrait s'ajouter prochainement la raffinerie Total de Dunkerque, le pétrolier français ayant indiqué le 1er février 2010 qu'il prendrait une décision définitive sur une éventuelle **fermeture et une transformation de sa raffinerie des Flandres d'ici à la fin du premier semestre.**



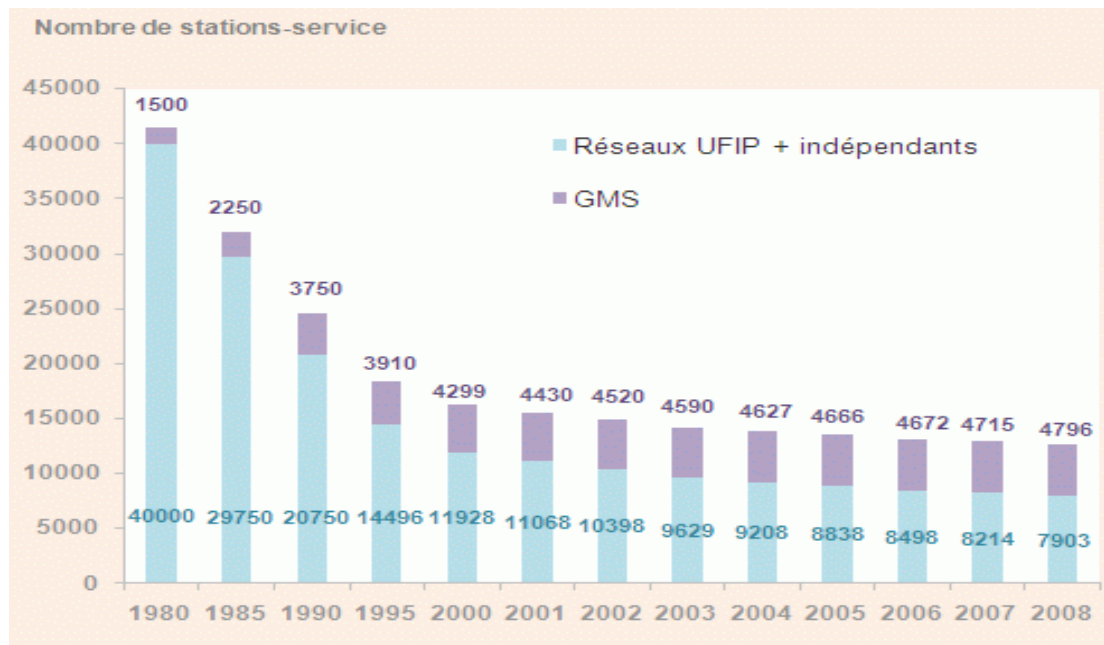
**Sous-utilisation des capacités françaises.** Car en France, où l'on ne compte déjà **plus qu'une douzaine de raffineries contre 23 sites en 1978**, la consommation de produits pétroliers a baissé de 2,8% en 2009 par rapport à 2008. En novembre, les raffineries françaises ne tournaient qu'à 68% de leurs capacités, selon l'Agence internationale de l'énergie, soit le taux le plus faible de la zone européenne. Depuis mars 2009, le raffinage perd environ 150 millions d'euros par mois. Et les marges du secteur devraient rester faibles au moins jusqu'à la fin de l'année, selon les dernières prévisions de l'Ufip. D'autant que, toujours selon celle-ci, la future **taxe carbone** pourrait aggraver la situation.

## Qui pourraient être les acheteurs ?

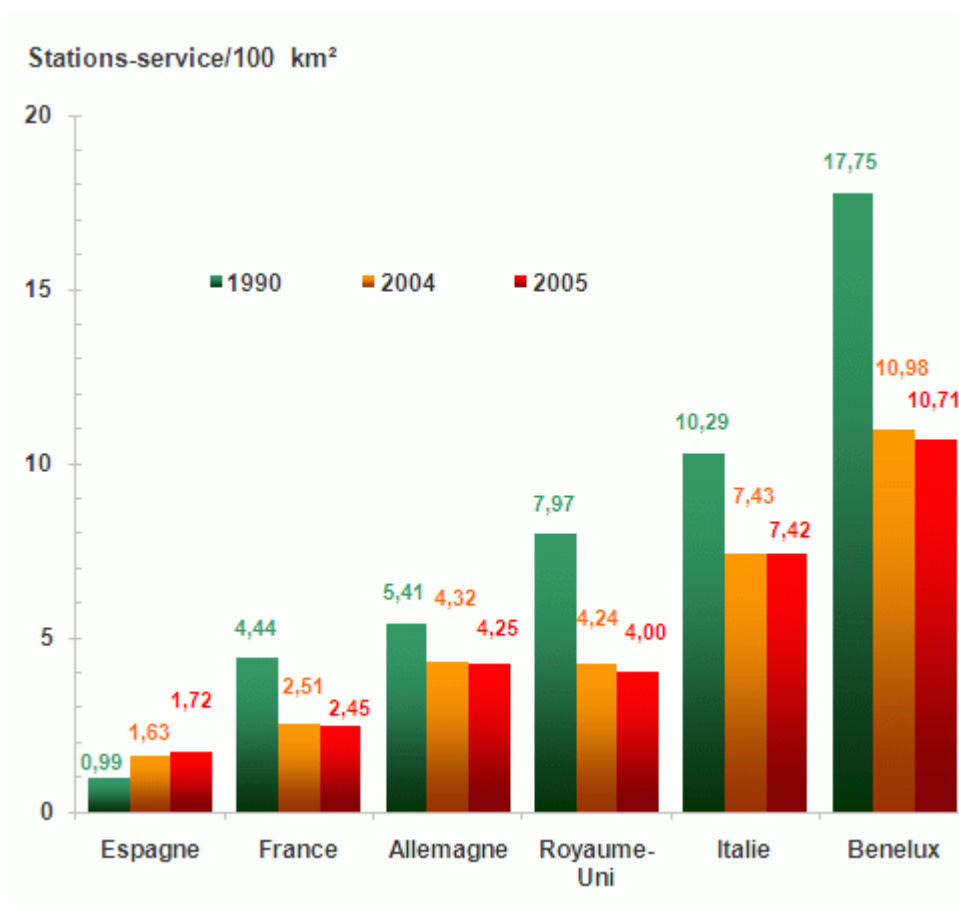


**Indiens, russes, chinois**, ainsi que les sociétés du Proche-Orient, sont tous sur les rangs. Le groupe indien Essar est en négociations avancées avec Shell. ENI discute avec Klesch, un fonds britannique spécialisé dans les matières premières et l'énergie. Le chinois Petrochina, devenu numéro un mondial du secteur en termes de capitalisation boursière, et le libyen Tamoil sont aussi des repreneurs potentiels. Tamoil possède des installations en Suisse, en Allemagne et en Italie dans le raffinage. Loukoil (détenteur depuis juin 2009 de 45% de la raffinerie de Total de Flessingue, aux Pays-Bas), Gazpromneft ou Rosneft figurent aussi parmi les candidats, le marché européen constituant un débouché naturel pour les pétroliers russes.

## Quelles conséquences en aval ?



**Cession dans la distribution.** En attendant de trouver preneurs pour leurs activités de raffinage et surtout qu'une reprise économique, qui tarde encore à se concrétiser aux Etats-Unis et en Europe, relance la demande, les pétroliers, contraints de contenir leurs coûts, tendent à se désengager également de l'activité distribution, devenue elle aussi au fil des ans nettement moins profitable. **BP a ainsi décidé d'entamer des négociations avec l'israélien Delek, en vue de lui céder les 416 stations-service qu'il possède en France.**



**Diminution du nombre de station services.** Ce désengagement des pétroliers de l'activité distribution survient alors que dans tous les pays d'Europe, le nombre de stations-service ne cessent de diminuer et, avec lui la densité, du réseau, hormis l'Espagne (seule à avoir doublé le nombre de ses stations service, à 8.974, entre 1991 et 2007). Dans l'Hexagone, la densité du réseau de stations-service a ainsi été divisée par plus de trois en 20 ans. S'agissant du nombre de stations, la France arrive cependant en troisième position derrière l'Italie, détentrice du plus grand nombre de stations-service (22.500 en 2007) et du réseau le plus dense, et l'Allemagne (14.902 stations).



### **Le taux d'indépendance énergétique français en baisse**

(src : Reuters)

**Pour l'ensemble de l'année 2009, la consommation française d'énergie primaire a diminué de 5 % en données corrigées du climat, essentiellement en raison de la récession économique, selon la note de conjoncture du commissariat général au développement durable.**

**La production nationale d'énergie primaire diminue de 7 % par rapport à 2008**, principalement du fait de la baisse de la production nucléaire. Le taux d'indépendance énergétique s'amenuise en conséquence. D'une façon générale, la progression de **l'éolien ne suffit pas à compenser la baisse de l'hydraulique**, et la production d'électricité renouvelable baisse sur l'année de - 6 %. Le taux d'indépendance énergétique reste orienté à la baisse, à 46,1 % sur l'année 2009 contre 47,1 % en 2008. Il est seulement de 43,5 % en décembre.

**La consommation totale d'énergie primaire s'établit à 251 Mtep en 2009** en données corrigées du climat ; elle est inférieure de 5 % à celle de 2008, cette diminution s'étant fortement atténuée en novembre et décembre.

Énergie primaire (1)	Décembre 2009		Cumul des 12 derniers mois	
	Quantité	%	Quantité	%
Production nationale d'énergie primaire	11 040	-8,0	114 456	-6,8
- Charbon (produits de récupération)	18	181,3	60	-48,9
- Pétrole	77	-7,5	932	-7,8
- Gaz naturel	51	-29,4	736	-4,3
- Nucléaire (brut)	10 358	-8,4	106 718	-6,8
- Hydraulique et éolien (brut)	537	-0,8	6 021	-6,0
Consommation d'énergie primaire réelle	25 383	-2,9	248 328	-4,7
- Charbon	1 075	19,6	10 914	-12,2
- Pétrole	8 015	-1,8	88 984	-3,5
- Gaz naturel	5 487	-0,3	37 921	-3,3
- Électricité	10 806	-6,7	110 508	-5,3
Consommation d'énergie primaire corrigée du climat	25 097	-1,1	250 816	-5,0
- Charbon	1 074	19,8	10 936	-12,2
- Pétrole	7 970	-0,9	89 362	-3,7
- Gaz naturel	5 328	3,9	38 896	-4,5
- Électricité	10 725	-5,2	111 622	-5,5
Taux d'indépendance énergétique (%)	43,5	-2,4	46,1	-1,0
Emissions de CO <sub>2</sub> corrigées (milliers de tC)	10 646	2,8	101 607	-4,1

(1) hors ENR thermiques

% : variation par rapport à la période similaire de l'année précédente, sauf pour le taux d'indépendance énergétique

**La consommation de charbon** rebondit nettement en novembre et décembre (+ 20 % entre décembre 2008 et décembre 2009). Elle diminue néanmoins de 12 % en 2009 par rapport à 2008, en particulier dans la sidérurgie (- 29 %) et dans les centrales électriques au charbon (- 8 %).

En 2009, **la consommation de produits pétroliers** se situe 3,5 % en dessous de 2008 en données corrigées du climat (- 1,8 % en décembre par rapport à décembre 2008). Sur l'année la consommation de carburants routiers reste stable, mais celles de fuel domestique, de fuel lourd et de carburateurs poursuivent leur forte diminution.

**La consommation annuelle de gaz** diminue de 3,3 % en données réelles et de 4,5 % corrigée du climat, principalement du fait des clients du résidentiel- tertiaire et de la petite industrie reliés au réseau de distribution.

**L'électricité appelée**, corrigée du climat, reste au même niveau qu'il y a douze mois, mais, en bilan annuel, elle diminue de 2 %. En données réelles, sa consommation baisse de 1,8 % sur l'année 2009, elle augmente en basse tension (+ 1,4 %), et diminue en moyenne et haute tension (respectivement - 2 % et - 7 %).

Électricité	Décembre 2009		cumul depuis le 1 <sup>er</sup> janvier	
	Quantité	%	Quantité	%
Production d'électricité nette	52 185	-5,4	517 913	-5,7
dont : production primaire	44 041	-7,3	459 279	-6,6
dont : - hydraulique (y c. pompages)	5 248	-5,6	61 685	-9,2
- éolienne (*)	940	42,4	7 595	33,0
- nucléaire	37 653	-8,4	389 999	-6,8
production thermique classique	8 144	6,9	58 634	2,9
Solde : exportations - importations	796	-72,2	25 935	-46,4
Pompages (énergie absorbée)	579	-16,9	6 812	5,1
Energie appelée réelle (y c. pertes)	50 810	-1,5	485 166	-1,8
dont : basse tension	23 373	-5,2	190 774	1,4
moyenne tension	15 230	4,3	156 881	-2,1
haute tension	7 222	0,3	86 318	-7,2
Energie appelée corrigée du climat	50 336	-	489 854	-2,0
dont : basse tension	22 978	-2,7	194 740	0,9
moyenne tension	15 197	4,6	157 293	-2,1

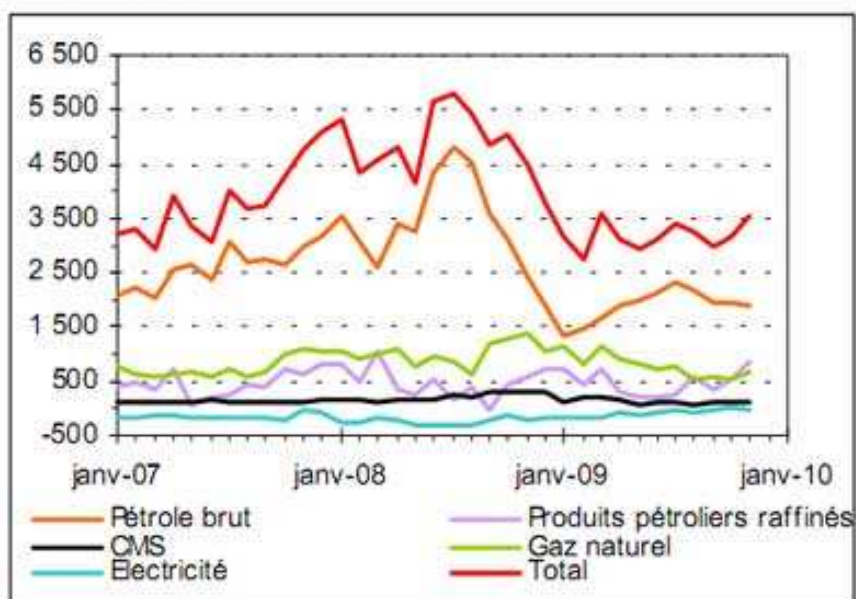
% : variation par rapport à la période similaire de l'année précédente.  
(\*) estimation fragile pour le dernier mois.

**Les émissions de CO<sub>2</sub>** liées à la combustion d'énergie augmentent de 3 % en décembre par rapport à décembre 2008, mais sur l'ensemble de l'année, elles restent inférieures de 4 % à celles de 2008.

**La facture énergétique** mensuelle croît à nouveau en novembre par comparaison avec octobre à 3,6 milliards d'euros, mais elle est de 17 % plus faible qu'en novembre 2008. En cumul sur les douze derniers mois, la facture s'établit à 39 milliards d'euros, en diminution de 34 % en un an, principalement du fait de la baisse des prix qui joue à la fois sur les importations et les exportations.

### Facture énergétique (novembre 2009)

Facture énergétique mensuelle de la France, en M€ courants



**Les exportations de produits pétroliers** s'élèvent à 8 mds € sur douze mois, en baisse de 45 %, celles d'électricité à 1,1 mds €, en diminution de 62 %.

**Le prix du pétrole** progresse tout au long de l'année jusqu'à environ 75 dollars et 50 euros le baril. Mais le prix moyen annuel de 61 \$ par baril est en net recul sur celui de 2008 (97 \$).

## SOLAIRE

### Areva se renforce sur le marché du solaire thermique

(src : Reuters)

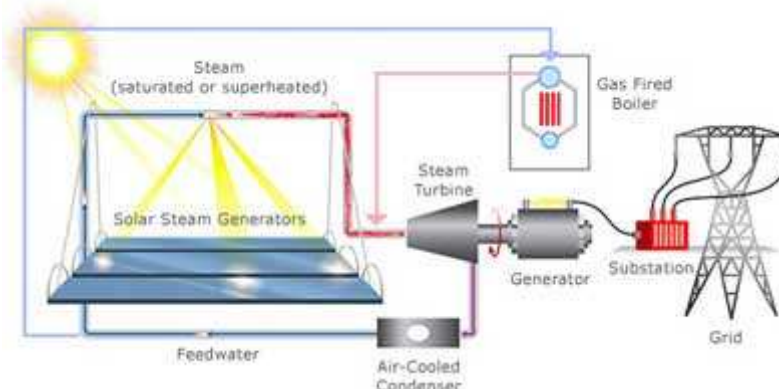
**Areva a annoncé lundi la prise de participation à 100 % d'Ausra, une société basée à Mountain View en Californie (Etats-Unis), spécialisée dans des solutions de production d'électricité et de vapeur industrielle par concentration de l'énergie solaire.**

Cette acquisition va permettre à Areva de prendre position sur le marché de l'énergie solaire à concentration et d'élargir son portefeuille de solutions dans les énergies renouvelables, notamment sur le territoire américain.

Le marché du solaire à concentration devrait connaître une forte croissance au cours de la prochaine décennie. La capacité installée pourrait atteindre 20 GW d'ici à 2020, avec une augmentation annuelle moyenne de 20 %.

« Avec l'acquisition d'Ausra, Areva franchit une étape importante de sa stratégie dans les renouvelables. **Le groupe ambitionne de devenir un leader mondial sur le marché des centrales solaires à concentration** grâce à un produit fiable et performant » a déclaré Anil Srivastava, directeur du Business Group Energies Renouvelables.

Robert Fishman, PDG d'Ausra, a quant à lui souligné « *aujourd'hui, notre société devient plus forte. En rejoignant Areva, Ausra s'associe à l'un des leaders mondiaux de l'énergie. La force commerciale et financière d'Areva, l'expérience de notre équipe et la fiabilité démontrée de notre technologie, sont les garants de nouveaux succès du groupe sur le marché des énergies renouvelables* ». Ce dernier dirigera ces activités à partir du siège de Mountain View, aux Etats-Unis.



La transaction reste encore soumise à l'approbation des autorités réglementaires. Elle devrait être finalisée dans les prochains mois.

## Photovoltaïque : La France double sa capacité à 250 MW

(src : PwC)

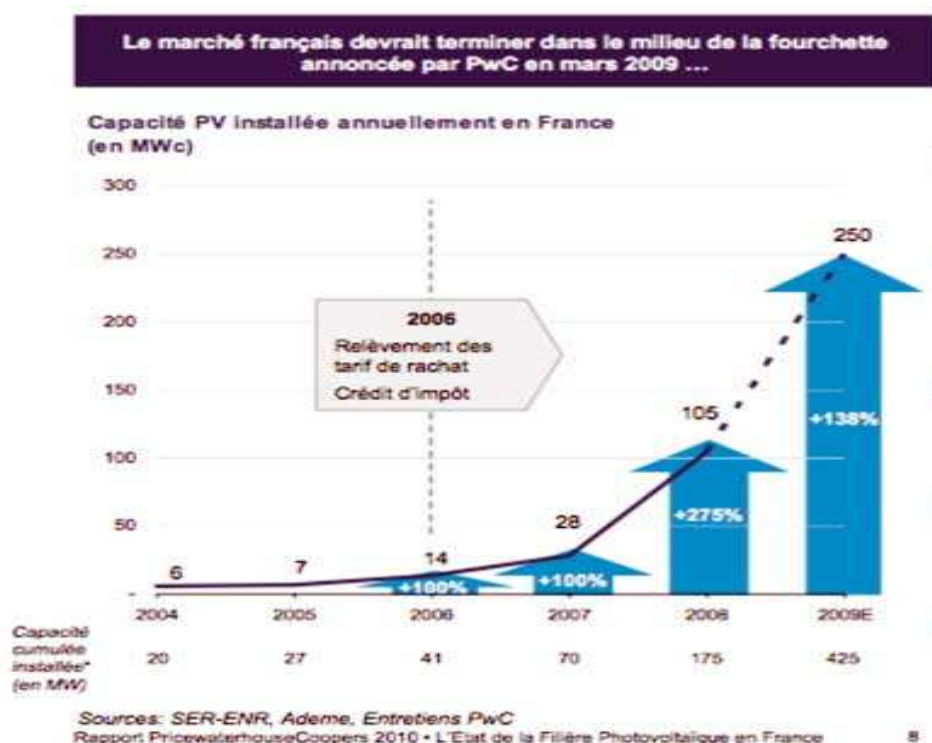
**Le cabinet de conseil PriceWaterhouseCoopers (PwC) publie le 2e baromètre sur l'état de la filière photovoltaïque en France où il apparaît que 2009 a été une année de forte croissance mais aussi de transition.**

Après avoir entamé un cycle de croissance remarquable depuis 2007, le secteur photovoltaïque double sa capacité installée en 2009, avec une estimation par les acteurs du secteur de 250 MW en 2009 à comparer aux 105 MW installés en 2008. La France passe ainsi de la 12e à la 7e position derrière l'Italie et devant la Chine.

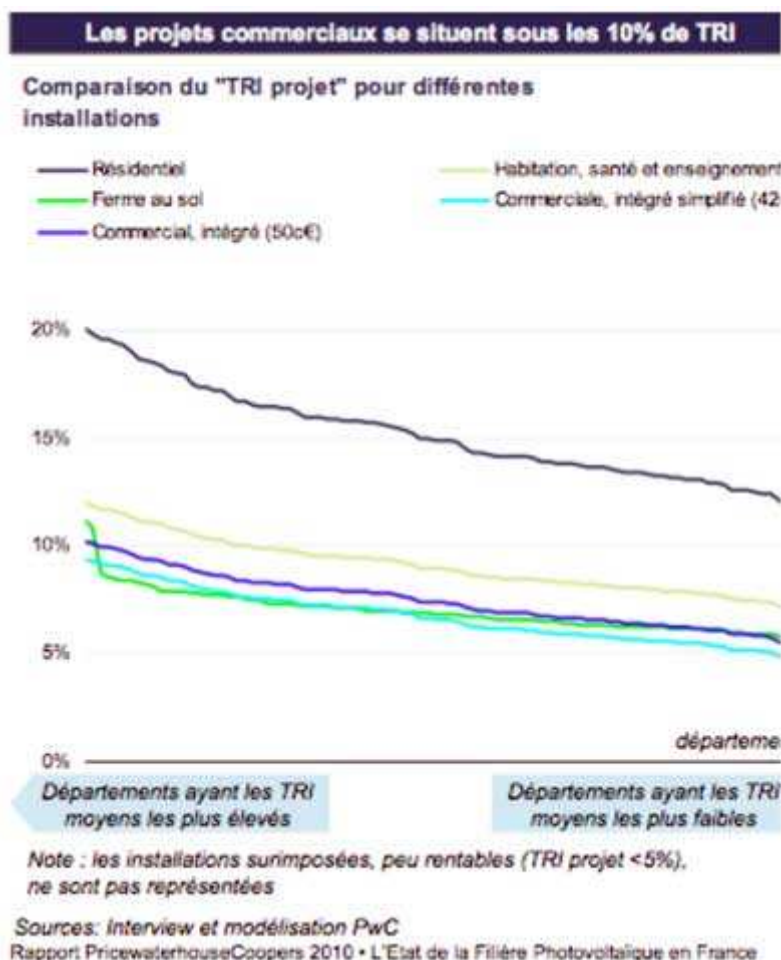
Les changements réglementaires de ce début d'année devraient se traduire par une croissance moindre mais plus saine en 2010, avec un rééquilibrage à attendre des projets de centrale au sol entre les régions plus ou moins ensoleillées mais un déséquilibre en faveur du sud de la France sur les toitures. Du côté des installateurs et distributeurs, la consolidation risque de se polariser plus tôt que prévu autour de grands acteurs structurés et de petits acteurs locaux. En amont de la filière, les technologies continuent d'évoluer et des ruptures sont attendues, sur fond de prédominance du silicium. L'avenir de ce secteur stratégique dépend aujourd'hui de sa capacité à poursuivre le développement d'un aval structuré et à convertir ce développement en opportunités industrielles pour la France.

**Le marché devrait trouver en 2010 son rythme de croissance après un fort essor en 2009**

La filière photovoltaïque est en passe de devenir un secteur stratégique dans le paysage énergétique français. Grâce notamment à la baisse de 30 % des prix des modules, la capacité de production installée est passée de 105 MW en 2008 à 250 MW en 2009. En termes de taille de marché, l'accroissement de la capacité installée et l'augmentation des raccordements de centrales ont ainsi permis à la France de passer à la 7e place au niveau international en 2009 (12e en 2008).



« L'arrêté du 12 janvier 2010 devrait, selon notre rapport, améliorer l'attractivité de l'intégration au bâti sans laisser de marge à la spéculation. En 2010, le marché restera solide et ressortira probablement avec une croissance plus modérée, mais aussi plus saine. Sur les cinq prochaines années, nous anticipons une croissance à deux chiffres pour l'ensemble du secteur » commente Alain Calmé, Associé en charge du Conseil en Stratégie chez PricewaterhouseCoopers.



\*TRI projet : taux moyen de retour sur investissement des projets intégrant les nouveaux tarifs de rachat

Secteur en plein essor, la filière photovoltaïque française devrait compter 15 000 emplois directs en 2012, générés principalement par l'aval de la chaîne de valeur.

### La consolidation de la filière en aval

Dans son ensemble, l'aval risque de se concentrer autour des grands acteurs et des petits acteurs locaux. Pour de nombreux installateurs structurés du secteur, l'année 2010 devrait être celle de la consolidation. Cette consolidation sera impulsée d'une part par la forte croissance de 2009 qui provoque des difficultés de financement, et d'autre part par les ajustements tarifaires qui, couplés à leur rétroactivité à novembre 2009, vont tempérer le marché, limiter sa capacité d'accueil et impacter le chiffre d'affaires de nombreux acteurs.

« La physionomie du marché pourrait changer au cours de l'année 2010. De grands groupes regardent le secteur et on devrait ainsi voir arriver de nouveaux entrants soit

en accès direct soit via des acquisitions et des partenariats » précise Benjamin Cros, Senior manager, en charge de l'énergie au sein du pôle Conseil en Stratégie de PricewaterhouseCoopers.

### **Le retard industriel : un enjeu stratégique pour la filière française**

En matière de technologie, la compétition entre les constructeurs a commencé. Le défi majeur est d'atteindre le plus rapidement possible la parité réseau c'est-à-dire un coût de production du kWh photovoltaïque égal au coût d'achat de l'électricité au détail. La filière silicium et les transitions technologiques attendues devraient aller dans ce sens et soutenir la croissance du secteur amont et la baisse des coûts de production.

Dans ce contexte, l'amont français a commencé à se créer une capacité de production, mais accuse un véritable retard en matière de fabrication et d'innovation. « 2009 aura vu une tendance encourageante dans l'amont, avec de nombreux projets de fabrication de modules, qui devrait continuer en 2010 : mais les producteurs français sont toujours peu nombreux, non intégrés et fragiles. On compte un projet dans les couches minces en France contre une quinzaine chez nos voisins d'Outre-Rhin et aucun projet intégré opérationnellement avancé dans le silicium cristallin », constate Benjamin Cros.

Selon le 2e rapport de PricewaterhouseCoopers sur l'état de la filière photovoltaïque en France, l'avenir se joue actuellement et dépendra autant du développement de l'amont que des changements réglementaires.

### **Méthodologie**

Le « Deuxième rapport de PricewaterhouseCoopers sur l'état de la filière en France » a été publié en février 2010. Il s'agit d'une étude qualitative, basée sur une série de 80 entretiens ciblés conduits auprès d'acteurs du secteur (installateurs, exploitants, organismes financiers, organismes d'audit et de contrôle, bureaux d'études, etc.).

## **EFFICACITE ENERGETIQUE**

### **Les modalités d'obtention de l'Eco-prêt à taux zéro**

(src : ADEME)

**Les banques françaises ont accordé 75.000 éco-prêts depuis son lancement en avril 2009; ces prêts permettent de financer à taux zéro des travaux de rénovation énergétique à moindre coût aux domiciles des particuliers, comme par exemple des travaux d'isolation ou de chauffage.**

En 2010, l'Eco-prêt à taux zéro ne connaîtra aucune modification, qu'il s'agisse des conditions de son attribution ou du montant maximal autorisé. Son montant maximum varie de 20 000 à 30 000 € selon l'étendue des travaux réalisés. La durée de remboursement est limitée à 10 ans. Elle peut être réduite jusqu'à 3 ans à votre demande et portée à 15 ans avec l'accord de votre banque.

Seules les banques ayant signé une convention avec l'Etat pourront diffuser l'éco-prêt à taux zéro. Les banques ayant signé aujourd'hui sont :

BNP Paribas, Crédit Agricole, Société Générale, Caisse d'Epargne, Banque Populaire, Crédit Mutuel, CIC, La Banque Postale, Crédit Foncier, Crédit Immobilier de France, Solféa, Domofinance, LCL, Crédit du Nord, Banque Chalus, et KUTXA Banque.

Ce prêt est attribué aux propriétaires, qu'ils soient occupants ou bailleurs, sans condition de ressources. Le logement doit être une résidence principale construite avant le 1er janvier 1990. En copropriété, chaque copropriétaire peut faire individuellement une demande d'éco-prêt à taux zéro pour les travaux réalisés par la copropriété. Un seul éco-prêt à taux zéro peut être accordé par logement.

Pour bénéficier de l'éco-prêt à taux zéro, vous devez :

- soit mettre en œuvre un « bouquet de travaux »,
- soit atteindre un niveau de « performance énergétique globale » minimale du logement,
- soit réhabiliter un système d'assainissement non collectif par un dispositif ne consommant pas d'énergie.

## Option "bouquet travaux", quels matériaux, quels équipements ?

Catégories de travaux éligibles	Caractéristiques et performances	Voir pages
<b>Isolation de la toiture</b>		19-20
isolants des planchers de combles perdus	$R \geq 5 \text{ m}^2 \text{ K/W}$	
isolants des rampants de combles aménagés	$R \geq 4 \text{ m}^2 \text{ K/W}$	
isolants des toitures terrasses	$R \geq 3 \text{ m}^2 \text{ K/W}$	
<b>Isolation des murs donnant sur l'extérieur</b>		
isolants (par l'intérieur ou par l'extérieur)	$R \geq 2,8 \text{ m}^2 \text{ K/W}$	
<b>Remplacement des fenêtres et des portes-fenêtres donnant sur l'extérieur et remplacement éventuel des portes donnant sur l'extérieur</b>		
fenêtre ou porte-fenêtre	$U_w \leq 1,8 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$	
fenêtre ou porte-fenêtre munie de volets	$U_{jn} \leq 1,8 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$	
seconde fenêtre devant une fenêtre existante	$U_w \text{ ou } U_{jn} \leq 2,0 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$	
porte donnant sur l'extérieur (uniquement si réalisé en complément des fenêtres)	$U_w \leq 1,8 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$	
réalisation d'un sas donnant sur l'extérieur (pose devant la porte existante d'une 2 <sup>e</sup> porte) (uniquement si réalisé en complément des fenêtres)	$U_w \text{ ou } U_{jn} \leq 2,0 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$	
<b>Installation ou remplacement d'un système de chauffage (associé le cas échéant à un système de ventilation performant) ou d'une production d'eau chaude sanitaire (ECS)</b>		
chaudière + programmeur de chauffage	à condensation (ou basse température, mais seulement en bâtiment collectif quand l'installation d'une chaudière à condensation est impossible)	23-24
PAC* chauffage + programmeur de chauffage	$\text{COP} \geq 3,3^{**}$	29
PAC* chauffage + ECS + programmeur de chauffage	$\text{COP} \geq 3,3^{**}$	
<b>Installation d'un système de chauffage utilisant une source d'énergie renouvelable</b>		
chaudière bois + programmeur	classe 3 au moins	25
poêle à bois, foyer fermé, insert de cheminée intérieure	rendement $\geq 70\%$	
<b>Installation d'un système de production d'eau chaude sanitaire utilisant une source d'énergie renouvelable</b>		
capteurs solaires	certification CSTBat, Solar Keymark ou équivalente	27

\* les PAC air/air sont soumises à des exigences supplémentaires (voir annexe 1 de l'arrêté technique).

\*\* voir tableau p. 8-9 pour les précisions sur le COP.

Après avoir identifié les travaux à réaliser avec l'entreprise ou l'artisan choisi, vous devez faire remplir un formulaire type « devis » par l'entrepreneur que vous aurez choisi. Ce formulaire est téléchargeable dans la rubrique « [Tout sur l'éco-prêt à taux zéro](#) ». Les formulaires sont différents selon le type d'éco-prêt choisi.

Vous devez ensuite vous adresser à l'une des banques partenaires, muni du formulaire « devis » dûment rempli et des devis correspondants.

Votre dossier sera alors examiné par la banque qui décidera, comme pour toute demande de prêt, de vous prêter la somme demandée en fonction de votre endettement préalable et de votre capacité à rembourser.

Dès l'attribution du prêt, vous aurez deux ans pour réaliser les travaux. Au terme des travaux, vous devrez retourner voir la banque muni du formulaire type « factures » et des factures acquittées, afin de justifier de la bonne réalisation de ceux-ci.